

## Attitudes des agents de correction du Service correctionnel du Canada à l'égard des délinquants (R-44, 1996)

Les agents de correction forment le groupe de travailleurs correctionnels de première ligne le plus important et ils sont considérés comme des intervenants clés dans le processus de réadaptation. La qualité des relations entre les agents de correction et les détenus est aussi susceptible de favoriser la création dans les établissements d'un milieu stable où les délinquants sont plus faciles à gérer dans le quotidien.

Cette étude explore trois aspects des attitudes des agents de correction à l'égard des délinquants ou trois «orientations correctionnelles» : l'empathie, l'orientation punitive et l'appui accordé à la réadaptation. Par empathie, on entend la disposition des agents de correction à comprendre les états affectifs des détenus (par ex., confiance, compassion, défense des intérêts des délinquants). L'orientation punitive correspond au degré auquel les agents de correction considèrent le châtement des délinquants comme un but correctionnel important. L'appui accordé à la réadaptation désigne simplement le fait de croire à la possibilité de la réadaptation et de reconnaître la valeur des programmes dans le contexte correctionnel.

L'étude est basée sur les données provenant du sondage auprès de tous les employés du Service correctionnel du Canada mené en 1994. En tout, 1 970 agents de correction ont participé à cette enquête nationale, ce qui représente un taux de réponse global de 48 % pour ce groupe professionnel. Les répondants du groupe des agents de correction étaient pour 83 % des hommes; ils étaient âgés en moyenne de 39,6 ans et avaient en moyenne 11,4 années d'expérience au sein du Service.

L'étude offre des constatations sur les différences entre les hommes et les femmes relativement aux trois aspects des attitudes et des analyses sur la satisfaction au travail.